Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 673

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 673 24 février 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

673

Domaine public

L'armée contre la crise

En décembre 1981, les Chambres fédérales confirmaient leur attachement au dogme de l'équilibre budgétaire, fixé comme objectif à réaliser dans le courant de la prochaine législature. Le Conseil fédéral a donc revu son plan financier pour 1984-1986: 700 millions de recettes nouvelles (y compris 250 millions pour le désormais défunt impôt sur les avoirs fiduciaires), et surtout plus de deux milliards d'économies supplémentaires (dont environ 500 millions de transferts de charges sur les cantons). En clair, l'équilibre budgétaire est jugé réalisable, mais seulement au prix d'une symétrie des sacrifices, partagés entre l'armée suisse, le tiers monde et la collectivité des assurés-maladie, à raison de 400-500 millions chacun.

Recherché ou non, l'effet de choc de ces propositions a secoué le pays, au-delà même des cercles politiques férus de finances fédérales. Avec un résultat prévisible en année électorale: il y aura encore des sacrifices, mais moins difficiles, et il n'y aura pratiquement plus de symétrie. Les pays en voie de développement et les affiliés aux caisses-maladie s'en tireront moins mal, et les militaires s'en sortiront carrément bien — merci pour eux.

Imaginer le contraire, c'était compter sans les nombreux stratèges du Département militaire fédéral, qui viennent de faire une fois de plus la preuve de leur habileté à occuper le terrain, politique en tout cas, et de leur capacité d'adaptation. Tandis que l'Etat-major général discourait sur la nécessité de (re)donner à nos soldats les moyens de se défendre et de faire crédible, le reste du DMF se préparait à puiser dans l'arsenal des mesures conjoncturelles les armes qui lui permettraient d'échapper à la symétrie des sacrifices.

Le plan financier veut réduire les investissements militaires de 490 millions d'ici 1986? Qu'à cela ne tienne: les Chambres en rétabliront bien 200 millions, et, pour le reste, le programme de relance y pourvoira: il prévoit d'ailleurs justement 272 millions pour l'achat de matériel de guerre dans les deux à trois ans à venir — indépendamment des programmes d'armement annuels (1,4 milliard pour 1983).

Les armées ont toutes de gros besoins (cf. pages suivantes). Le système de milice n'y change rien. Et les services d'achat du DMF ont toujours dans leurs tiroirs des commandes prêtes à la signature, soigneusement ventilées d'après la nationalité et le domicile des fournisseurs potentiels. Bref, tout ce qu'il fallait pour se glisser dans le paquet de mesures destinées à promouvoir l'emploi en Suisse.

Bien sûr, cet encouragement se veut largement réparti entre les différentes régions du pays. Mais l'appareil industriel conditionne les commandes, qui se concentreront donc sur les cantons tradition-

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Un bulletin vert

Un bulletin vert a été glissé dans ce numéro de «Domaine Public». Signe pressant à toutes celles et tous ceux qui, abonné(e)s, n'ont pas encore donné de leurs nouvelles à l'administration du journal. Rappel que l'abonnement annuel coûte 55 francs et que c'est l'addition, et elle seule, de ces 55 francs qui permet à cet hebdomadaire de vivre.
Merci d'avance aux retardataires pour leur diligence!
Et toutes nos excuses pour ce bulletin vert inutile aux centaines d'ami(e)s qui nous ont déjà témoigné de leur confiance!